

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 25 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt-cinq mars à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :
19 mars 2024

Mis en ligne :
28 mars 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 20
Votants : 28
Quorum : 15

Présents :

Mesdames, Messieurs, CAÏTUCOLI Christiane, DELAUNAY Gaylord, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SOUQUET Eric, THERAUD Car ne, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien ;

Procurations de vote et mandataires :

Mesdames, Messieurs, BONNAFOUS Catherine donne pouvoir à CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel donne pouvoir à LEJOLIVET Bertrand, DEGUILLARD Julie donne pouvoir à TORTELLIER Laëtitia, GARNIER Chrystèle donne pouvoir à MAHEO Aude, LETENDRE Christophe donne pouvoir à LEFEUVRE Gaël, PEROT Marlène donne pouvoir à METAYER Chrystèle, POINTIER Virginie donne pouvoir à JOUAULT Jaroslava, VALLEE Priscilla donne pouvoir à LE GUENNEC Jean-Michel ;

Absents : Monsieur GEZEQUEL Damien.

Madame Laëtitia TORTELLIER est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 19 mars 2024) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 12**Délibération n°2024-033. Finances : Vote du Budget Primitif annexe 2024 - MAPA**

Rapporteur : Vincent POINTIER

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission Ressources et vie économique du 12 mars 2024,

CONSIDERANT la nécessité de voter le budget primitif annexe pour la MAPA avant le 15 avril 2024,

BUDGET DE LA CONSTRUCTION DE LA MAPA

Chap	Libellés	BP 2024
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
023	Virement à la section d'investissement	149 233,25
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	30 000,00
Dépenses de fonctionnement		179 233,25

Chap	Libellés	BP 2024
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
75	Autres produits de gestion courante	179 233,25
Recettes de fonctionnement		179 233,25

Chap	Libellés	BP 2024
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
21	Immobilisations corporelles	146 000,00
001	Solde d'exécution négatif	138 579,31
Dépenses d'investissement		284 579,31

Chap	Libellés	BP 2024
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
1068	Affectation du résultat de fonctionnement	105 346,06
021	Virement de la section de fonctionnement	149 233,25
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	30 000,00
Recettes d'investissement		284 579,31

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITE D'ADOPTER le projet de budget primitif annexe « construction de la MAPA » pour 2024 tel que présenté.

**Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Gaël LEFEUVRE**

